

## L'AEMQ a 40 ans : les moments clés de son existence

Il y a 40 ans, l'Association des prospecteurs du Québec (APQ) voyait le jour afin de stimuler des travaux d'exploration proprement québécois. Bien des années plus tard, maintenant sous le nom de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ), tous les intervenants de la filière minière québécoise se rassemblent encore autour d'enjeux semblables et toujours aussi actuels. Pour souligner le travail et la vision des fondateurs, nous vous présentons cette [vidéo](#) en hommage à la création de l'Association.

### LA MISE SUR PIED DE L'AEMQ

L'histoire commence à Val d'Or en pleine révolution tranquille. C'est une époque de modernisation de la structure de l'État québécois. Comme le gouvernement du Québec avait pris le contrôle de l'hydro-électricité, les Québécois voulaient aussi s'approprier leur secteur minier, principalement détenu, à l'époque, par des intérêts dont le contrôle financier était situé hors Québec.

L'Association de l'exploration minière du Québec a ainsi été fondée, en 1975, sous le nom de l'Association des prospecteurs du Québec, par M. Jean Descarreaux, M. Clermont Lavoie et M. Karl Glackmeyer (le premier président). Ils ont également été appuyés dans cette aventure par M. Peter Ferberder. Leurs premiers objectifs étaient de favoriser une exploration minière québécoise et appuyer le développement de l'entrepreneuriat québécois.

Le premier mandat de l'Association s'est concentré sur quatre enjeux :

- D'abord, voir à ce que la Commission des valeurs mobilières du Québec modifie sa politique négative actuelle en vigueur et qu'elle favorise le financement public de jeunes compagnies d'exploration minière.
- Ensuite, qu'une commission d'étude soit formée pour étudier la question du financement des compagnies juniors d'exploration minière.
- Puis, que les facilités de la bourse de Montréal soient de nouveau mises au service des compagnies juniors d'exploration minière afin de faciliter l'accès aux capitaux de risque.
- Enfin, l'Association somme la Commission des Valeurs Mobilières du Québec d'exercer son rôle de surveillance sans créer d'entrave aux gens de bonne volonté.

### À LA DÉFENSE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

L'industrie minière est un secteur d'activité cyclique et l'AEMQ travaille à valoriser une industrie minière forte et contrôlée, que ce soit en haut cycle ou en bas cycle. En ce sens, l'AEMQ s'est fortement impliquée dans le dossier de la restructuration des bourses canadiennes afin de garantir aux sociétés « juniors » minières québécoises le meilleur accès possible aux capitaux.

L'AEMQ a aussi été engagée dans la création d'abris fiscaux dans l'exploration minière au Québec, en 1981. D'ailleurs, au Congrès de l'AEMQ de 1984, le gouvernement annonçait un investissement de près de 97 millions de dollars dans l'exploration minière, et ce, grâce à cette mesure fiscale généreuse qui a eu pour effet d'augmenter le nombre de projets d'exploration minière et de



participer à la création d'une nouvelle génération de promoteurs miniers québécois. Il s'agissait là d'une révolution dans le secteur, puisqu'avant 1983, les projets d'exploration et leur financement étaient coordonnés de Vancouver. Les investisseurs québécois ne pouvaient donc pas y participer.

Au fil des ans, l'AEMQ s'est efforcée de faire connaître les enjeux de l'exploration minière auprès des différents paliers de gouvernement, des médias et du grand public, comme l'accès au territoire d'exploration, le prix des métaux, les redevances minières.

### L'AEMQ EN 2015

Aujourd'hui, l'AEMQ joue toujours un rôle majeur dans le soutien et le développement de l'exploration minière québécoise. D'ailleurs, elle constitue un réseau d'affaires influent qui regroupe près de 3 000 membres, dont 2 500 membres individuels (prospecteurs, géologues, géophysiciens, courtiers, fiscalistes, etc.) et 325 membres corporatifs (sociétés juniors et majeures d'exploration, firmes d'ingénieurs-conseils en géologie, géophysique, entreprises de forages, sociétés productrices, etc.).

L'Association représente également la filière minérale québécoise auprès des paliers de gouvernements en place, lors de commissions parlementaires et siège sur différents comités, notamment sur la table des partenaires du Plan Nord.

Après 40 ans d'histoire, l'AEMQ continue de se renouveler. Elle travaille actuellement sur une norme de certification en développement durable pour l'exploration minière et étudie de nouvelles techniques de forage en profondeur, empruntées au forage pétrolier.

### 1975 – Fondation de l'AEMQ

